



ESPACE ÉCOUTE ET INFORMATION

LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS au sein de la **COMMISSION DES USAGERS (C.D.U)**



La CDU : Veille au respect des droits des patients,
Contribue par ses avis et propositions à l'amélioration de la prise en
charge des patients,
Analyse les réclamations adressées à la Direction.

Qu'est-ce qu'un représentant d'usagers ?

C'est un **bénévole, membre d'une association de santé** qui a reçu un agrément santé par une commission nationale.

Il est désigné pour **représenter TOUS LES USAGERS** d'un établissement de santé. Il facilite l'expression des malades, favorise le dialogue et l'échange avec les professionnels de santé.

Le représentant des usagers est le « **porte parole** » des patients et de leurs proches

4 Représentants des usagers sont membres de la CDU :

Président, Représentant des Usagers titulaire-----M. BOUVART

Membre de l'association agréée UDAF 59

Représentant des usagers titulaire-----M. DUPONT

Membre de l'association agréée UDAF 59

Représentante des usagers suppléante-----Mme BOUVENOT

Membre de l'association agréée UDAF 59

Représentante des usagers suppléante-----Mme DELPORTE – FERIAU

Membre de l'association agréée UDAF 59

Pour contacter la Commission des Usagers :

Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes
Direction, relations avec les usagers

46, Route d'Haut-Lieu
59440 Avesnes-sur-Helpe



secretariat.direction@ch-avesnes.fr



03.27.56.55.03 Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h